

Comptes rendus des conseils municipaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2014

Vente d'une parcelle non constructible ZB12 d'une superficie de 2948 m² au prix de 1€ m² (en attente des droits de la SAFER). Les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.

CMS : achat au prix de 252 000 €. Les frais notariés sont à la charge de la commune soit 4550 €. La signature de l'acte de vente est prévue le 10 octobre chez le notaire.

Une permanence de l'assistante sociale sera maintenue en mairie tous les mardis de 14h à 16h30.

Désignation de Maître LAIDEBEUR notaire à Héricourt en Caux pour traiter les affaires de la commune.

Don des gens du voyage à la commune d'un montant de 300 € lors de leur passage à Ourville fin juillet début août sur l'ancien stade de football.

Assurance du défibrillateur : 3 abstentions

Le renouvellement d'une réunion d'informations au public sur l'usage du défibrillateur est demandé.

Ouverture de la cantine scolaire le mercredi midi : 1 abstention.

Questions diverses

- Suite à la fermeture de la boucherie, visite de la zone commerciale à St Arnoult le 9 septembre prochain.
- Pour les événements familiaux des agents communaux (mariage, naissance), don d'un bon d'achat de 50€.
- 26 septembre : pot des commerçants et artisans de la commune.
- Vœux du maire : le 9 janvier 2015 à 19h00.
- L'association des Goya demande un local à la RPA pour la réalisation des costumes.
- RPA : le nettoyage des logements est en cours et une publicité va être faite dans la presse locale.
- Une salle est demandée pour toutes les associations.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.

